

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 20 novembre 2017

OBJET

**12 – DENOMINATION DE VOIE : RUE DU BOCAGE – Annexe 03**

N° 2017-11-12

NOMENCLATURE : 8.3.1

L'an deux mille dix-sept, le vingt novembre à dix-neuf heures trente,  
Le Conseil municipal légalement convoqué le **dix novembre 2017**, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

**Présents : 26**

**Votants : 28**

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Elisa DRION, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Chantal PERRUCHET, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL.

**Pouvoirs : 2**

Mickaël MENDES, donne pouvoir à Catherine HENRY  
Joëlle CHESNAIS, donne pouvoir à Joëlle CHESNAIS

**Absent : 1**

Chantal PERRUCHET, absente.

**Nombre de membres :**

en exercice.....	29
présents.....	26
ayant un pouvoir... 2	
absent.....	1
votants.....	28

**Délibération**

**Rapporteur :** Philippe LEBASTARD

Dans le cadre du permis d'aménager n°044 209 16 E 3007 situé impasse du Champ Morin, une voie privée a été créée. Il convient aujourd'hui de la dénommer.

L'aménageur a proposé le nom suivant : rue du Bocage.

Considérant la présentation faite en commission Aménagement le 8 novembre 2017 ;

**Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ, décide :**

- **DE DENOMMER** la voie du permis d'aménager n°044 209 16 E 3007 : rue du Bocage.

Pour extrait conforme,

Le 23 novembre 2017,

**Le Maire,  
Alain ROYER**

Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20171120-2017-11-12-DE  
Date de télétransmission : 23/11/2017  
Date de réception préfecture : 23/11/2017